



Port Autonome de San Pedro  
un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

# PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

LA DIRECTION GENERALE

San Pedro, le 03 NOV 2014

**NOTE D'INFORMATION**  
**N° - 099 / 2014 / DG / DEPC**

**FOR GRH 0064**  
Indice 03

AUX USAGERS DU PORT DE PECHE DE SAN PEDRO

**Objet** : Conditions d'obtention des titres d'accès 2015

Au titre de l'année 2015, la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro informe des conditions d'obtention des titres d'accès suivantes :

Pêcheurs, Mareyeurs, Boxiers, Grossistes et Aides

- Une copie de la carte nationale d'identité (CNI) pour les nationaux ou consulaire pour les non nationaux avec photo ;
- Une photo d'identité récente ;
- Une copie de la fiche d'identification délivrée par le Service des Pêches ;
- Une photocopie des pièces afférentes aux véhicules et engins ;
- Une attestation de non redevance délivrée par le Port Autonome de San Pedro.

Autres Usagers

- Une copie de l'agrément délivré par le ministère compétent;
- Une copie des statuts de la société ;
- Une copie du contrat d'assurance couvrant les prestations au titre de l'année 2015;
- Une copie de l'attestation de régularisation fiscale ;
- Une copie de la déclaration du personnel à la CNPS ;
- Une photo d'identité récente et une attestation de travail pour les salariés ;
- Une copie de la fiche d'identification délivrée par le Service des Pêches (Menuisiers, Brouettiers, etc...) ;
- Une photocopie des pièces afférentes aux véhicules et engins ;
- Une attestation de non redevance délivrée par le Port Autonome de San Pedro.

- NB** :- Tout dossier incomplet ou comprenant des pièces dont le délai de validité est expiré ne sera pas accepté (la validité étant déterminée à partir de la date du dépôt du dossier au service Identification et de la Sûreté);
- Les titres d'accès de l'année 2015 seront exigés à toutes les entrées du Port de San Pedro à compter du Jeudi 01 Janvier 2015 ;
  - Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous adresser à Mr LAODJO ICHOLA, Chef du Service Identification et de la Sûreté ;
- Tél : 34-71-72-00 / 34-71-72-33 / 49-21-47-37

**Tableaux d'affichage**

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| - DG, Capitainerie            | 2 |
| - Terre Pleins, Port de Pêche | 2 |
| - Sempa, RPASP                | 2 |
| - Archives                    | 1 |

LE DIRECTEUR GENERAL

Hilaire M. LAMIZANA







Port Autonome de San Pedro  
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

# PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

## Société d'Etat

LA DIRECTION GENERALE

San Pedro le 03 NOV 2014

### CARTE D'ACCES PORT DE PECHE

PERSONNES PHYSIQUES	COÛT UNITAIRE (en FCFA)
Pêcheurs	4 000/an
Mareyeurs et Boxiers	7 000/an
Grossistes et aides	5 000/an
Petits commerçants et artisans (Détailantes ; Boutiquiers ; Menuisiers ; Brouettiers ; etc.)	5 000/an
Autres usagers	15.000/an

LE DIRECTEUR GENERAL

Hilaire M. LAMIZANA



Société d'Etat au capital de 2 000 000 000 FCFA - RC CI SAS 2004 B 11 233, Siège Social: San Pedro - ☎ 339 & 340 San Pedro  
 ☎ (225) 34 71 72 00 / 34 71 72 02 / 34 71 72 04 ☎ (225) 34 71 72 15 ✉ [pasp@pasp.ci](mailto:pasp@pasp.ci) 🌐 [www.sanpedro-port.ci](http://www.sanpedro-port.ci)  
 Représentation Abidjan : Immeuble Ancien Monoprix face Gare Sud Plateau 1<sup>er</sup> Etage coté Rue du Commerce  
 ☎ 01 BP 10343 Abidjan 01 ☎ (225) 20 30 29 29 / 20 30 29 24 ☎ (225) 20 30 29 30





Port Autonome de San Pedro  
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

# PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

## Société d'Etat

LA DIRECTION GENERALE

San Pedro le 03 NOV 2014

### CARTE D'ACCES PORT DE COMMERCE ET PORT DE PECHE (CARTE D'ACCES UNIQUE)

#### PERSONNES PHYSIQUES

#### COÛT UNITAIRE (en FCFA)

Professionnels maritimes et portuaires  
Professionnels de la pêche moderne et industrielle

**25.000/an**

### CARTE D'ACCES PORT DE COMMERCE

#### PERSONNES PHYSIQUES

#### COÛT UNITAIRE (en FCFA)

**1/Professionnels maritimes et portuaires**

- Armateurs ; consignataires ; transitaires ; acconiers ; manutentionnaires ; compagnies d'expertises maritimes ; sociétés de pilotage ; sociétés de remorquage ; usines pieds dans l'eau ; sociétés de contrôle de qualité des produits agricoles ; sociétés phytosanitaires, sociétés d'avitaillement ; sociétés de garbage ; sociétés de gardiennage
- Les structures privées, publiques et parapubliques bénéficiant d'une concession de service public dans les secteurs de café cacao, de bois, de caoutchouc, de palmier à huile, etc....

**15.000/an**

**2/ Autres usagers**

- Industriels de bois ;
- Industriels de café cacao
- Industriels de caoutchouc ;
- Chargeur ;
- Transporteurs ;
- Etc...

**20.000/an**

**3/ Laissez Passer journalier**

Le laissez passer par personne et par jour

**1.000/jour**

**IMPORTANT**

SEULES LES PERSONNES DETENTRICES DES CARTES PORTANT LA MENTION « COMMERCE/PÊCHE » SONT EXONERÉES DE FRAIS D'ENTRÉE AU PORT DE PÊCHE

LE DIRECTEUR GENERAL

Hilaire M. LAMIZANA



Société d'Etat au capital de 2 000 000 000 FCFA - RC CI SAS 2004 B 11 233, Siège Social: San Pedro - ☎ 339 & 340 San Pedro  
☎ (225) 34 71 72 00 / 34 71 72 02 / 34 71 72 04 ☎ (225) 34 71 72 15 ✉ [pasp@pasp.ci](mailto:pasp@pasp.ci) 🌐 [www.sanpedro-port.ci](http://www.sanpedro-port.ci)  
Représentation Abidjan : Immeuble Ancien Monoprix face Gare Sud Plateau 1<sup>er</sup> Etage coté Rue du Commerce  
☎ 01 BP 10343 Abidjan 01 ☎ (225) 20 30 29 29 / 20 30 29 24 ☎ (225) 20 30 29 30